L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

[illegible] - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63, - 5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS— Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre lesn, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elanore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente-sept pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond; acquise par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. R. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896; le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Brown, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Hendernagle, ancien notaire, le 18 juin 1890 par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquises par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. [illegible], notaire, daté le 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 161, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin, trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavie, de cent vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1902, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 196, folio 66.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Rebentisch notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a, en deux parcelles égales, représentées par billets de reconvoir faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans, respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de l'impotte quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des ntej billets ou billet, jusqu'à paiement fi al de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement de ledite billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance etc devant être garanti par un de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécuteurs

9 août—9 12 19 26—sept 2 9 12

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur rétécoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, JEUDI, le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Boumarville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 78,935 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10" 6") de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Legier, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.
E. A. Saurez receveur.
29 juil.—29—août 5 12 19 26 30

Succession de Michael Strassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,102—Division C — Attendu que Michael Strassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Strassel, son oncle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

14 août—14 19 24

Succession de Charles Howell Adams

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,829—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie G. Adams administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—James J. McLoughlin, avocat.

10 août—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

15 ACTIONS

Du stock capital de la "Teutonia Insurance Company" de la Nouvelle Orléans.

Succession de Joséphine A. Tama, veuve de A. B. Tama.

No 59,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet MARDI, le 28 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 14 août 1906, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur—

Quinze (15) actions du stock de la "Teutonia Insurance Company" de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer en addition du prix d'achat le paiement de l'assessement de ($50) cinquante dollars par action maintenant dû.

Conrad G. Collins, avocat.
17 août—17 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Une lote de valeur dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive, et St Pierre

A proximité de la Harry Bros Tank Co, Panama Tank Co. et environs un îlet du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Division A

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Une certaine lote de terre, dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre et Edinburg, lesquelles dite lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar Stahl, dénommé voyer de ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30' 2" 3"

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30' 2" 4" et le tout desdits lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 4" et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 3" et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire. L'acquéreur devant assumer au même et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte du receveur.

Treasure Oyster Bay Co.

LUNDI, le 20 août 1906, à 10 30 heures a.m., sur les lieux

No 531 RUE DECATUR,

Meubles de bureau, Filtre Lynn émaillé de 600 gallons. Caisses pour expédition. Plusieurs milliers de baquets en bois Cannettes en ferblanc pour emballage d'huîtres. Table sécheur. Coupeur de glace. Oyster Peckets galvanisées. Trucks. Fer pour sonder, et de nombreux autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

8 août—8 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI 5 Septembre, à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

No 79 010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1880, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 29 décembre 1880 commençant à une distance de 97 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart, et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles; le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906 l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne, avocat
5 août—5 12 19 26 — sept 2 5.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Vve Charlotte Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,094—Division E—Attendu que Adolfo Duqué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Charlotte Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat.

16 août—16 20 25

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR — Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, signé le 2 août 1906 agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété bien désirable à savoir — Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906, dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants; rue Mais autrefois Morales, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda, et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, exigible avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente pardevant J. Henry Fortelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles --- Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc.

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph.
Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH.

Entre les rues Constance et Laurel.

Interdiction de Succession—No 76,241, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 17 juillet 1906, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 246 autrefois îlet No 70, sur un plan par Thompson & Baisace daté le 22 mars 1849 dans ledit îlet borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph, désigné comme lot No cinq et mesurant trente pieds une ligne de face à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne séparant du lot No six et d'une largeur dans le fond de trente pieds.

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin et comprenant un splendide cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, cuisine, hangar, etc.

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Octavia, Laurel, Constance et Constance désignés comme lots trente huit et trente neuf sur un devis attaché à un acte passé pardevant Joseph D. Leyson, notaire, le 14 janvier 1904 d'après lequel ledits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph, et comprenant deux splendides cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie, trois chambres citerne, hangars etc.

Conditions—Un tiers comptant, le solde en un, deux et trois ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an payable semi-annuellement, sur ladite portion de crédit du prix, garantie par hypothèque et lien de vendeur, l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de vente pardevant G. H. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY CURATRICE

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques à trois étages,

No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contiguë à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux maison de logement et emplacement de marchandises rez-de-chaussée convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires

Avec 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman seulement à un îlet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite pas de réserve

Succession de Mme Mary Mc Nord, épouse de William Johnson

No 77,096, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland au trefois Gasquet, les rues Palmyre ou Frieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10") pouces trois (3") lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11") pouces et quatre (4") lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Loomis, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

SANS LIMITE ni Réserve

Désirables Cottages Simples et Lot à Bâtir.

Le Cottage Simple

5368 rue Annonciation entre l'avenue Peters et la rue Léontine

Le Joli Cottage Simple

5380 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters

Le Bon Lot à Bâtir

Rue Annonciation entre l'avenue Peters et la rue Léontine

William Griffin et ale vs les mineurs Elizabeth, Gertrude Franks, Peter Helena, Mary Griffin.

No 79,489—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 11 septembre 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906, et signé le 2 août 1906 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 18 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la ci-dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3° Un certain lot situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par cent vingt pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, aux frais des acquéreurs

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr., Prop.

F. R. DARBY, Gérant.

Oliver Springs, "Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland"

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide.

N. F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.